

L'école Le Petit Prince, une école laïque à Bethléem en Palestine

Anne-Marie Houillon, vice-présidente déléguée de la Ligue de l'enseignement en charge de l'international, ancienne directrice adjointe de l'Institut Universitaire de Formation des Maîtres (IUFM) de Bourgogne,

Créée en 2007, l'école «Le Petit Prince» était un établissement scolaire franco-palestinien situé au 66 Rue Anatreh à Bethléem en Palestine. Cette école a accueilli jusqu' à 101 élèves de classes maternelles et élémentaires.

A la rentrée 2013. Le Petit Prince est une école partenaire de la Mission laïque française depuis 2009. Des difficultés financières ont eu raison de cette école qui a dû fermer.

Elle reste néanmoins un bel exemple de ce que pourrait être, pour autant que les moyens financiers soient à la hauteur des ambitions affirmées, une école ouverte à tous quelle que soit l'origine sociale et/ou religieuse des familles.

Elle aura été un vrai lieu d'apprentissages et un havre de paix dans un pays trop souvent déchiré.



I L'histoire de l'école dans le contexte général de la Palestine et le contexte spécifique de Bethléem

L'histoire de l'école est étroitement liée au contexte israélo-palestinien. L'école, située à Bethléem, se trouve à environ 10 km du sud de Jérusalem. Mais, en 2002, commence la construction par les Israéliens du mur qui ceinture la Cisjordanie et isole Bethléem de Jérusalem. Il faut maintenant au minimum 45 minutes pour aller d'une ville à l'autre, en franchissant les «check points» ou barrages militaires existants, des contrôles aléatoires contribuant à ralentir les trajets qui peuvent prendre alors jusqu'à 3 heures.

Avant la construction du mur, des enfants de Bethléem pouvaient fréquenter facilement le lycée français de Jérusalem. Un premier projet d'école annexe du lycée français de Jérusalem avait même vu le jour de septembre 2000 à juin 2001. Mais la situation politique avait poussé le lycée à fermer cette école maternelle de l'époque. Depuis la construction du mur, indépendamment du coût dissuasif de la scolarité pour beaucoup de familles (14 000 shekels soit environ 2 800 euros par an), des difficultés de transport par bus scolaire rendent aujourd'hui l'accès au lycée de Jérusalem très difficile. Seuls 10 à 15 élèves se rendent chaque jour au lycée dans un bus, accompagnés par un diplomate français du Consulat général de France à Jérusalem dont les autorités israéliennes ont exigé la présence. En outre, la prolongation d'études pour les enfants au-delà de 16 ans est conditionnée par l'obtention d'une autorisation d'entrée sur le territoire que les autorités israéliennes peuvent refuser.

Bethléem est une vieille ville, composée d'une population mixte, à majorité musulmane mais comportant une forte minorité de chrétiens (estimée à 25 %). Ville touristique de plus de 30 000 habitants, elle accueille chaque année des milliers de pèlerins. Le français y est traditionnellement enseigné dans des institutions religieuses souvent francophones.

C'est dans ce contexte que Jacques Neno, franco-palestinien, a pu ouvrir en 2007 à Bethléem, à l'entrée de la ville et au même emplacement que l'ancienne école maternelle française précédemment créée, une école maternelle dénommée Le Petit Prince répondant aux souhaits de familles de la ville qui recherchaient, pour leurs enfants, une éducation de qualité, respectueuse du contexte palestinien, ouverte sur le monde et cependant accessible financièrement. La plupart des familles ne sont pas francophones mais elles ne voulaient pas mettre leurs enfants dans le système scolaire palestinien, resté très traditionnel avec des classes de filles ou de garçons à plus de 40 élèves et pratiquant des méthodes de transmission des savoirs faisant surtout appel à la mémoire. Ces familles se détournaient également des écoles privées confessionnelles, comme celle des Frères de la Salle (voisine du Petit Prince), dont les classes ont également un effectif très lourd de 40 élèves par classe.

L'école Le Petit Prince, fondée en 2007, repose donc sur une initiative de parents d'élèves qui adhèrent à un projet pédagogique respectueux des droits de l'enfant et inscrit dans la réalité palestinienne. L'école a déménagé en septembre 2009 dans des locaux qui ont été inaugurés officiellement le 18 décembre 2009 en présence du Consul général de l'époque Frédéric Desagneaux et du Président de la Mission laïque française Aubin de la Messuzière. L'école a effectivement rejoint en 2009 le réseau de la Mission laïque française en tant qu'école partenaire, adhérant aux valeurs de la MLF et scolarisant les enfants dans deux cultures, francophone et palestinienne et dans trois langues, l'arabe, le français et l'anglais. Aujourd'hui «L'école franco-palestinienne Le Petit Prince», reconnue par le ministère de l'Éducation de Palestine comme une école palestinienne, accueille des enfants

en maternelle et au niveau élémentaire, indifféremment de religion musulmane ou chrétienne. Les classes sont mixtes, filles et garçons de différents milieux sociaux se côtoient et apprennent à vivre ensemble. A la rentrée 2012, elle avait inscrit 44 élèves et les effectifs ont doublé à la rentrée 2013 pour atteindre 101 élèves de la petite section de maternelle au CM1.

Elle prévoyait d'ouvrir, à la rentrée 2014 la classe de CM2 pour les enfants sortant de CM1.

Cette école qui répond ainsi à des attentes de parents d'élèves doit sa création en 2008 à Jacques Neno, déjà cité, dans le cadre de l'ONG «Les enfants, le jeu et l'éducation» (EJE). EJE est membre, depuis sa création, de «La voix de l'enfant», association fédérative dont Stéphane Hessel avait accepté d'être le président d'honneur. L'école n'était alors qu'un jardin d'enfants, l'essentiel des activités de l'ONG étant consacré à des centres d'enfants dans les camps de réfugiés. L'ONG EJE était alors activement soutenue par le Consul général de France à Jérusalem Alain Rémy. Aujourd'hui, l'ONG ne comprend plus que l'école Le petit Prince, une auberge de jeunesse, ouverte en 2011, qui contribue au financement de l'école, un centre de commerce équitable de sacs et de sandales en cuir, destiné également à apporter des ressources pour l'école et quelques activités d'éducation non formelle. Jacques Neno a peu à peu abandonné les responsabilités d'animation de centres de jeunesse et de formation d'animateurs professionnels pour les camps de réfugiés qui étaient au centre de ses activités et il s'est concentré sur le fonctionnement et le financement de l'école Le Petit Prince, investissant personnellement des fonds pour permettre l'ouverture et le développement de l'établissement scolaire. Le Petit Prince a ainsi bénéficié d'une tradition d'éducation populaire dont Jacques Neno est largement issu. Cette tradition transparait dans le projet d'établissement: «un enfant qui joue est un enfant qui revit». L'école se fixe comme mission: «de permettre aux enfants de devenir des citoyens responsables et épanouis» et «de grandir en humanité», selon les mots employés dans la plaquette de présentation de l'école .

II Le projet pédagogique de l'école

L'école s'appelle «Le Petit Prince». Le nom choisi dit déjà le ton qu'aura le projet. «On ne voit bien qu'avec le cœur» : cette école construit son projet sur le respect des enfants, traités comme des personnes à part entière.

L'idée du projet est venue en réaction à la pédagogie traditionnelle qui est pratiquée dans les écoles publiques palestiniennes. Dans ces écoles publiques, on pratique presque exclusivement, une pédagogie de la répétition et du travail de la mémoire. Les effectifs sont importants (40 élèves par classe, parfois plus) et il n'y a que peu de place pour l'imagination créatrice. Les écoles ne sont pas mixtes ; garçons et filles n'apprennent donc pas à vivre ensemble dès leurs années d'enfance.

L'idée centrale de ce projet est de donner à l'enfant toute sa place dans la construction de ses apprentissages et également dans les moments de jeux et de sport. On ne peut pas parler de permissivité excessive et de laisser aller comme on le voit parfois lorsque l'enfant est roi. Dans cette école, il y a des règles pour « vivre ensemble » et les adultes les font respecter sans avoir recours à ce qui, dans d'autres écoles, semble un outil pédagogique quotidien, «la chicote» (le fouet, le martinet, autant de mots pour un outil qui n'existe plus dans les écoles françaises). Sans recourir donc à la punition corporelle, les enseignants et les personnels peuvent parfois choisir d'isoler un élève violent dans un lieu où il continue à être surveillé puis, lorsque l'enfant s'est calmé, un échange oral se met tout

naturellement en place pour régler ce qui aurait pu se transformer en conflit. Il faut noter que la violence est très présente chez certains de ces élèves qui ont vécu en situation de guerre.

Ces règles du vivre ensemble ne doivent pas empêcher les élèves de venir volontiers dans leur école. Le plaisir de venir à l'école fait partie du projet. C'est un des objectifs de l'école et c'est souvent le premier qui est cité, notamment par le fondateur Jacques Neno. Et en effet, les enfants sont joyeux, pleins de vie et intéressés par tout ce qui leur est proposé : l'objectif est atteint.

Le texte «Vision and Fundamental Principles», traduit en français sous le titre «Projet pédagogique de l'école du Petit Prince», reprend très clairement les objectifs de l'école et se réfère à différentes pédagogies qui sont appelées «alternatives». Il s'agit des apports des travaux de Khalil Sakakini, de Maria Montessori, de l'ICEM (Institut Coopératif de l'Ecole Moderne) et de l'Education Waldorf. On reconnaît du reste, lorsque l'on observe les façons dont les enfants sont mis en situation d'apprentissage, les techniques Freinet (voir en annexe 3 ce texte «projet pédagogique de l'école du Petit prince»).

Les autorités palestiniennes demandent que soit inscrite à l'emploi du temps une heure de religion musulmane. Celle-ci n'est pas obligatoire et seuls les enfants dont les parents le souhaitent suivent cet enseignement.

Ce projet s'appuie sur la volonté d'une triple mixité: mixité des genres, mixité des religions et mixité sociale.

On peut dire que cette école fonctionne comme une école laïque.

L'organisation du temps: rythmes de la journée, de la semaine, de l'année

Les emplois du temps signés par les directeurs tiennent compte de l'âge et des besoins des enfants. Ainsi une pause est prévue dans la matinée, puis le repas est d'abord servi aux plus petits et la prise des repas s'échelonne sur le temps nécessaire pour permettre à chacun de manger dans un calme relatif.

Les plages horaires font apparaître la répartition des temps d'enseignement dans les différentes langues. Le français prédomine. L'arabe et l'anglais occupent moins de temps. L'arabe, langue maternelle ne souffre pas du fait d'un enseignement réduit dans le temps. La régularité des enseignements en anglais fait qu'au bout de l'année scolaire, les élèves ont reçu un enseignement très important en anglais. Si l'on compare le temps passé à apprendre l'anglais dans l'école du Petit Prince et ce que peuvent offrir les autres écoles palestiniennes qui certes inscrivent parfois 3h/semaine dans l'emploi du temps, mais qui commencent cet enseignement seulement en 6ème, il est manifeste que les élèves du Petit Prince devraient être capables de parler anglais plus rapidement que les élèves de ces autres écoles.

Il faut noter que, contrairement aux écoles palestiniennes qui ne travaillent pas le vendredi mais le samedi, l'école du Petit Prince applique les horaires et la répartition du temps scolaire des écoles françaises. C'est le week-end qui est libéré et une demande de dérogation a été déposée auprès des autorités palestiniennes pour officialiser cette pratique.

L'année scolaire est comparable à l'année scolaire en France; alors que les écoles palestiniennes étaient déjà en congés début juin lors de notre visite, l'école du Petit Prince poursuivait ses activités et servait de centre d'examen pour le DELF. (diplôme étude langue française)

Une fois par semaine, sur le temps scolaire, les enfants sont emmenés à la piscine.

L'enseignement de l'arabe:

Les jeunes femmes qui assurent un véritable enseignement de l'arabe, tel qu'il est enseigné dans les écoles palestiniennes, ont été formées à l'Université et ont des diplômes qui sont des diplômes palestiniens de pédagogie. L'enseignement systématique de l'arabe se fait surtout au niveau de l'école élémentaire. Dans les plus petites classes, la présence d'une adulte palestinienne assure la présence de cette langue auprès des élèves.

En effet, le souhait de l'équipe pédagogique et des parents est bien que les enfants ne soient pas coupés de leur culture.

C'est donc à la fois un apprentissage et un bain culturel que les enseignants de français et d'arabe donnent aux élèves

L'enseignement de l'anglais:

Il est assuré par une Américaine. Comme il est dit plus haut, le nombre d'heures sur l'ensemble de la scolarité devrait permettre une bonne aisance dans cette langue.

Les parents d'élèves pratiquent souvent cette langue et c'est en anglais que se font les échanges lors des réunions parents/professeurs.

L'évaluation des élèves

Elle se fait en conseil de classe sous le double pilotage des directeurs. Tous les enseignants sont présents. Le temps nécessaire pour une évaluation juste est pris. Cela conduit à des réunions souvent longues mais visiblement fructueuses. Les traductions sont assurées par les uns ou les autres, si besoin. Souvent l'anglais facilite les échanges mais parfois une nuance doit être apportée et la traduction est alors nécessaire. Les fiches d'évaluation sont établies sur le modèle de l'école française. Ces fiches sont rédigées en français et traduites en arabe pour les parents.

Le comité de parents d'élèves

Réuni chaque semaine, le comité des parents suit de près les activités offertes aux enfants. Il fait aussi des propositions pour le temps après l'école: atelier de yoga, sport, activités artistiques, etc.

Les échanges se font en français mais souvent aussi en anglais.

Comme tous les parents, les parents des élèves de l'école sont très soucieux de la réussite de leurs enfants. Ils s'interrogent notamment sur la validité et l'intérêt que pourra avoir le baccalauréat international. Ils croient en la pérennité de cette école. Rappelons que les plus âgés de cette école sont en CM1. Le baccalauréat n'est pas à préparer avant de longues années...

III Le statut de l'école

L'école est gérée dans le cadre de l'ONG «EJE» qui en est le support juridique. Après une période de méfiance de la part des autorités palestiniennes, méfiance qui se manifeste à chaque création d'écoles impliquant des parents palestiniens et non palestiniens, le ministère de l'Education de Palestine a reconnu officiellement l'école franco-palestinienne Le Petit Prince et l'a enregistrée. Mais, à la rentrée 2014, pour que l'école puisse enseigner non seulement le programme palestinien mais également le programme français, l'autorité palestinienne a demandé que l'école prenne le statut d'école palestinienne internationale. A

cet effet, elle demande aux autorités françaises, en l'occurrence le consulat général de France à Jérusalem, de valider l'authenticité des diplômes que les enseignants français de l'école ont obtenus, le ministère palestinien n'ayant pas les compétences pour cette formalité.

Un coût d'inscription relativement faible a été décidé pour permettre aux enfants de milieux modestes de bénéficier de la scolarisation dans cette école.

Une réelle communauté scolaire

L'organisation et le fonctionnement de l'école Le Petit Prince constituent aussi un «petit miracle» (analogue à celui de son fonctionnement pédagogique étudié précédemment) qui tient beaucoup à l'existence d'une réelle communauté scolaire. En fait, la direction, le coordinateur général, les enseignants, le personnel et les parents forment une communauté assez exceptionnelle, investie dans la réussite des élèves et leur bien-être dans l'école. Dans le contexte perturbé de la Palestine (et c'est un euphémisme compte-tenu du climat de violence qui règne dans le pays, sachant que près d'un élève sur deux a eu un parent arrêté), les différents membres de la communauté scolaire sont en dialogue permanent avec le souci de s'entraider et de maintenir dans l'école un climat de paix et de sérénité.

Le management à trois de l'école

La direction de l'école est assurée par un tandem réunissant une directrice palestinienne Shireen Obeid (dont la présence est rendue obligatoire en raison du statut palestinien de l'école) et un directeur français Bertrand Criner. De leur entente et de leurs relations de confiance, résulte le bon fonctionnement de l'école. La Directrice palestinienne est titulaire d'un BA d'anglais et d'un BA de science de l'éducation. Elle a vécu 9 ans à Dubaï. Installée maintenant à Bethléem, elle est très désireuse de participer à la réussite d'un projet éducatif novateur en Palestine. Sa présence a contribué à construire la confiance des autorités palestiniennes vis-à-vis de l'école. Elle n'est en fonction que depuis la fin de l'année 2013. La directrice palestinienne précédente, qui avait quitté l'école à sa demande, n'a pas été regrettée. De même le directeur français, Bertrand Criner, est, comme sa collègue palestinienne, très investi dans la bonne marche de l'école. Titulaire d'une maîtrise d'histoire géographie avec mention très bien, il possède également le BPJEPS (brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport). Il est arrivé, il y a deux ans, dans l'établissement auquel il se dévoue complètement. Ils n'ont, ni l'un ni l'autre, de formation d'instituteur ni de directeur d'école mais chacun des enseignants interviewés nous ont spontanément expliqué que leur aide et leur appui étaient très précieux pour la conduite de leurs classes. Ils assurent pleinement l'un et l'autre la direction et le pilotage pédagogique et administratif de l'école, travaillant en bonne intelligence avec Jacques Neno qu'ils perçoivent comme le responsable financier sur lequel repose la viabilité du projet. Ainsi, à la rentrée 2013, les effectifs de l'école ayant doublé, passant de 50 à 101 élèves. Jacques Neno a en effet accepté d'accueillir dans le primaire des élèves qui n'avaient pas suivi la maternelle de l'école et qui n'avaient donc jamais fait de français. Cet accueil d'enfants non francophones a eu pour conséquence de mettre les enseignants en difficulté car le niveau des élèves de CP était particulièrement hétérogène. Il a été décidé de faire deux classes de CP, l'une

francophone et l'autre non francophone. A la lumière de cette année 2013-2014, l'école n'acceptera plus d'enfants supplémentaires n'ayant pas commencé le français dès la maternelle. Les effectifs de 2014-2015 devraient s'élever à 120 élèves d'après les prévisions. Ces décisions illustrent la qualité du dialogue qui existe entre les différents acteurs. Il est remarquable de constater le bon fonctionnement de ce management à trois qui repose sur la personnalité respective des responsables.

En conclusion

Il est clair que, l'organisation c'est à dire les emplois du temps scolaires mais aussi tous les temps de la journée qui constituent le rythme auquel l'élève est soumis, la qualité des relations entre les enseignants et avec l'ensemble du personnel, la place des parents d'élèves dans la vie de l'école ont permis la mise en place d'un climat assez exceptionnel.

Beaucoup de travail certes mais aussi beaucoup d'enthousiasme, élèves et enseignants sont joyeux et semblent heureux d'être ensemble.

Des projets devaient conduire l'école à ouvrir année après année une classe supplémentaire pour grandir en même temps que ses élèves.